



**Fédération Française des
Psychomotriciens**
5 rue Copernic, 75116 PARIS

Paris, le 26 Juin 2016

Mme Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales
et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75007 Paris

Madame La Ministre,

Nous tenions à réagir à la réponse apportée le 16/06/2016 par votre Ministère à la question de Mme Vivette Lopez concernant la prise en charge des enfants atteints d'un trouble « dys ».

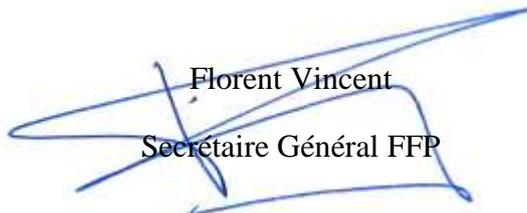
C'est avec un certain désarroi, et une incompréhension profonde, que nous constatons que les psychomotriciens sont totalement évincés de la liste des professionnels en charge de ces troubles. Nous ne pouvons, Madame la Ministre, rester insensible à cette nouvelle manifestation du peu de considération que semble porter le gouvernement à notre métier.

Il nous est totalement inacceptable de voir notre profession une fois encore oubliée. Nous souhaitons rappeler, et ce avec la plus grande insistance, que dans les parcours de soin que suivent aujourd'hui ces enfants, l'intervention d'un psychomotricien est régulièrement préconisée, voire systématiquement prescrite par les médecins pour certaines pathologies comme la dyspraxie ou les troubles de l'attention. L'indication de bilan et de soins psychomoteurs pour les troubles « dys » figure même au cœur de l'origine de notre métier, et est clairement mentionnée dans l'article R-4332 du Code de Santé Publique. Aussi nous apparaîtrait-il justifié d'amender en ce sens la réponse qui a été fournie à Mme Lopez.

Cet oubli, fort malencontreux, vient renforcer l'inquiétude croissante de notre profession qui attend depuis maintenant cinq longues années la reprise des travaux de réingénierie qui la concerne.

Nous tenions, par ce courrier, à vous faire part de notre vive émotion, et de notre volonté inébranlable de voir notre profession trouver la place qu'elle mérite dans le système de soin Français.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions de croire, Madame La Ministre, à l'expression de notre plus haute considération.


Florent Vincent
Secrétaire Général FFP